

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE

ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE ET ENTREPRENEURIAT

DOMAINE : FORMATION

DOMAINE D'ACTION :

Dans son projet d'établissement, l'UPEC s'engage à privilégier autant les étudiants qui excellent dans l'institution académique que ceux qui doivent être plus accompagnés et aidés dans leur parcours de réussite.

Pour y parvenir, le domaine « Formation » de l'équipe de direction de l'université est articulé autour de trois vice-présidences : « Vice-président de la Formation et de la CFVU », « Vice-présidente Vie étudiante et engagement » et « Vice-président Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat ».

Dans ce cadre, des réunions régulières sont organisées avec les directions et services communs rattachés au domaine : Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE), Direction de la Formation Professionnelle (Difpro), et le Centre d'Ingénierie et de Développement Pédagogique (CIDP).

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat définit la stratégie, le développement de l'établissement en matière d'accès des étudiants à l'université, de leur orientation, leur accompagnement et leur insertion professionnelle. Elle portera également l'entrepreneuriat étudiant sur l'ensemble des cycles L, M et D. Elle partage en lien avec les vice-Présidences du domaine « Formation » des préconisations et des arbitrages. Pour ces missions elle s'appuie sur la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) et d'une manière plus large, elle pourra s'appuyer sur les directeurs généraux des services adjoints ou directeurs de services en charge des actions opérationnelles.

En lien avec la ligne politique définie avec les vice-présidences du domaine Formation, la vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat, se voit confier les missions suivantes :

- Assurer la diffusion d'une information de qualité auprès des futurs étudiants et à destination des lycées ;
- Développer les relations avec les acteurs de l'enseignement du second degré afin de faciliter la mise en place et la réalisation d'actions communes, de veiller au continuum Bac -3/+3 et à l'égalité des chances dans l'accès aux études supérieures, notamment aux cordées de la réussite. Pour ce dernier volet, en lien avec la vice-présidence du conseil d'administration, la vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat pourra s'appuyer sur la chargée de mission Cordées de la réussite.

- Promouvoir les actions en lien avec l'entrepreneuriat et encourager le développement de l'esprit d'entreprendre du maximum d'étudiants de l'UPEC.

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat assure le lien avec les directeurs de composantes et les responsables, dans les composantes, chargés de l'orientation et de l'insertion professionnelle, les référents entrepreneuriat ainsi que les services centraux notamment le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation-Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SCUIO-BAIP), le pôle Entrepreneuriat (PE) sur tous les sujets qui relèvent de ses missions.

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat fait office d'interlocuteur privilégié pour ses homologues dans les autres établissements d'enseignement supérieur, les établissements délivrant des formations supérieures et tout opérateur public et privé en lien avec l'orientation, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat et notamment. Elle promeut l'insertion professionnelle au travers des actions de formations conduites pour et avec les partenaires économiques et institutionnels.

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat accompagne la responsable du pôle entrepreneuriat de la Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant (MIEE) en interne à l'université comme dans toutes les actions avec les partenaires économiques et institutionnels en lien avec l'entrepreneuriat. Elle assure le lien avec le PEPITE 3EF (Pôle pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat – Entrepreneuriat Etudiant dans l'Est Francilien) intégré à l'UPEC dans le cadre de la convention de coordination territoriale « Paris-Est Partenaires ». Elle participe également au réseau des VP Entrepreneuriat de France-Université.

En fonction de l'ordre du jour, la vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat est invitée à participer aux commissions et instances, réunion de VP, bureaux, de l'université notamment la commission de la formation et de la vie universitaire.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

- Favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle en lien avec des acteurs mobilisés dans la co-construction des nouveaux savoirs comme les dispositifs des campus des métiers ;
- Développer la politique de l'établissement en faveur de l'entrepreneuriat étudiant en lien avec le plan « esprit d'entreprendre », en associant les composantes de l'université et l'expertise du Pôle Entrepreneuriat;
- Accompagner, en lien avec les vice-présidences concernées, le pôle entrepreneuriat, et les composantes, la mise en place de projets transversaux et thématiques avec les entreprises comme des hackathons ;

Pour y parvenir, la vice-présidence orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat s'appuie notamment sur la direction des études et de la vie étudiante, la direction de la formation professionnelle et le centre d'ingénierie et de développement pédagogique.